

**DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME**  
**COMMUNE LE BREUIL SUR COUZE**

**COMPTE RENDU**  
**CONSEIL MUNICIPAL du 26 JANVIER 2018**

Excusés : Mrs. Chabannes (procuration M. Sourdille), Emiren (procuration Mme Esbelin)

Absents : Mrs Batard, Boursange, Laporte, Maitre

**Modification des statuts du SIVOM**

Suite à la fusion des Communautés de Communes, le SIVOM change de nom et devient le Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des Communes de la Banlieue Sud Clermontoise. Cela entraîne également la modification des statuts de la Comcom Mond'Arverne. Le Conseil approuve à l'unanimité ces modifications.

**Travaux d'assainissement**

- Réseau
  - Début des travaux prévu le 05/02 par l'Allée de la Source, suivi de la Place de la République
  - Délai de 3 mois pour l'ensemble
- Station d'épuration
  - Echange de terrains imminent, suivi d'une étude de sol
  - Bornage le 1<sup>er</sup> Février

**Travaux dans les appartements de la commune**

- Appartement de la Route du Saut du Loup :
  - Réfection des peintures
  - Changement des radiateurs
- Appartement de l'ancienne mairie :
  - Des problèmes d'odeurs nécessitent une étude plus poussée des moyens à mettre en œuvre
  - Rénovation de la salle de bain
- Appartement de l'école
  - Visite du cabinet d'étude

**Questions diverses**

-Bail de l'appartement de la Route du Saut du Loup, attribué en dépannage d'urgence : loyer identique à l'appartement voisin, adopté à l'unanimité

-Travaux d'extension de l'école

Certains lots restent hors marché : le désamiantage éventuel des garages et le déplacement de l'algéco.

Par ailleurs, afin d'entraîner le moins de désagréments et de frais possibles, le déplacement de la classe dans le préfabriqué sera effectif du début des travaux (avril à juin) et à la rentrée de septembre.

-Scènes en Territoires et Automnales

Le Conseil départemental propose des manifestations culturelles au printemps ou à l'automne ; la logistique devant être prise en charge par la commune, celle-ci ne pouvant l'assurer, ne souhaite pas s'engager dans ce dispositif.

-Site internet

Le Conseil approuve la nouvelle convention pour 2 ans, pour renouveler l'abonnement au niveau « Initial », à tarif identique (259,20 € TTC)

**-Contrats aidés**

Suite à la décision du gouvernement d'arrêter les contrats aidés, se pose la question du renouvellement pour les employés communaux concernés ; jusque là, sans réponse de l'Etat, le Conseil se voit dans l'obligation d'attendre le vote du budget pour prendre une décision.

**-EPF SMAF (Syndicat mixte d'Aménagement foncier)**

Après l'adhésion des communes de Bourbon l'Archambault, Le Brethon, Contigny, Saint Gérard le Puy, Lempdes sur Allagnon, et des communautés Agglo Montluçon, Val de Cher, quelques chiffres pour information :

- 24 EPCI
- 23 communes
- 2 départements (Allier/Puy-de-Dôme)
- 1 région (Auvergne Rhône Alpes)
- 22 syndicats
- 3 organismes socio-économiques

**-Réunion cantonale des élus avec les services du Département : Vendredi 16/02 à 17h à Charbonnier**

**Prochain conseil Vendredi 23 Février à 20h00**